

## TARIFICATION DES FRAIS DE SERVICE À LA CLIENTÈLE

L'Office d'habitation de l'Outaouais veut vous informer de la tarification pour les bris, services ou pertes dont vous êtes responsables. **Des frais de service s'appliquent lorsque le personnel de l'Office doit répondre à un appel de service qui relève de la responsabilité du locataire.** Par exemple, si une réparation résulte d'un usage abusif, de vandalisme ou d'un bris accidentel de la propriété de l'office par le locataire, un membre de son ménage ou un visiteur, il pourra être facturé pour la réparation.

La politique de l'Office est de facturer au locataire le coût de l'intervention.

**Les frais de déplacement pour un appel de service sont de 10\$**  
**Taux horaire de 8 h à 20 h : 26\$/de l'heure**  
**Taux horaire de 20 h à 8 h, fins de semaine et jours fériés: 39\$/de l'heure**

Voici un tableau concernant la tarification des services. Ces tarifs sont sujets à changements, et les locataires en seront avisés en temps et lieu.

TARIFICATION – FRAIS DE SERVICE		
DESCRIPTION DE LA TÂCHE	COÛT	
	Entre 8 h et 20 h	Entre 20 h et 8 h / fins de semaine et jours fériés
<b>Déboucher une toilette</b> Si un employé de l'Office peut déboucher la toilette à l'aide d'un simple siphon, le locataire risque d'être facturé.	Taux horaire : 26\$/h	Taux horaire : 39\$/h
<b>Ouvrir une porte fermée à clé</b> Si un employé de l'Office doit venir déverrouiller votre porte, vous devrez acquitter des frais qui varient selon l'heure et le jour où vous faites appel à nos services.	Taux horaire : 26\$/h	Taux horaire : 39\$/h
<b>Changer une serrure</b> Remplacement d'une serrure, à la demande du locataire (2 clés incluses) Vous ne pouvez remplacer vous-même votre serrure.	Serrure : 15 \$ Taux horaire : 26\$/h	Serrure : 15 \$ Taux horaire : 39\$/h
<b>Perte de clés</b> Clé/ manette/puce Clé de logement standard Clé d'immeuble Puce d'accès Manette pour garage  Si un employé doit se déplacer pour remettre une clé, le locataire sera facturé pour les frais de déplacement et pour le taux horaire en vigueur. Le locataire qui se déplace au bureau administratif afin de récupérer une clé sera facturé seulement pour le duplicata de la clé.	Remplacement d'une clé : 5 \$ 12 \$ 20 \$ 60 \$	Remplacement d'une clé : 5 \$ 12 \$ 20 \$ 60 \$
<b>Lorsqu'un employé se déplace pour effectuer une réparation donc vous êtes responsable, des frais de déplacement sont facturés au locataire</b>	<b>10\$</b>	<b>10\$</b>